



Retour en france avec récépissé.

Par **mickmack**, le **30/10/2009** à **22:56**

Bonjour,

J'ai l'intention d'aller pour les vacances de fin d'année à Prague avec mon épouse.

Je suis français, mais elle est étrangère hors-UE.

Elle a actuellement une carte de séjour expirée depuis un mois, avec un récépissé de demande de renouvellement fait dans les temps. Nous avons toujours tout fait dans les règles.

Mon épouse peut-elle revenir en France sans problème avec ces documents?

Tous les services que j'ai appelés ne sont visiblement pas d'accord...